

Par courriel : [svilleneuve@ville.montreal.qc.ca](mailto:svilleneuve@ville.montreal.qc.ca)  
[sebastienlevesque@ville.montreal.qc.ca](mailto:sebastienlevesque@ville.montreal.qc.ca)

Québec, le 13 juillet 2015

Monsieur Sylvain Villeneuve  
Monsieur Sébastien Lévesque  
Arrondissement le Sud-Ouest  
815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H4C 2K4

**Objet : Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315 kV dans l'arrondissement le Sud-Ouest à Montréal**

Messieurs,

À la suite des première et deuxième parties de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont requises pour le 16 juillet 2015, au plus tard :

1. Un permis pour abattage d'arbre est-il nécessaire pour le déboisement de l'îlot boisé de 0,24 ha prévu pour la construction des lignes d'alimentation du poste. Si oui, Hydro-Québec en a-t-elle fait la demande et, le cas échéant, le permis lui a-t-il été délivré? Dans l'éventualité où un permis est nécessaire, des conditions, telles qu'une compensation par la plantation de nouveaux arbres, peuvent-elles être exigées? Si oui, quelles conditions l'arrondissement compte-t-il demander?
2. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 a pour objectif de faire passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025. L'arrondissement Le Sud-Ouest, avec une canopée de 14,9 % selon le Plan d'action canopée 2012-2021, devrait planter 8900 arbres pour atteindre cet objectif. Depuis 2010, combien d'arbres ont été plantés sur votre territoire? Quelles mesures l'arrondissement a-t-il adoptées en vue d'atteindre l'objectif prévu au plan (en terme la conservation de la canopée existante et de plantation d'arbres)?

...2

territoire? Quelles mesures l'arrondissement a-t-il adoptées en vue d'atteindre l'objectif prévu au plan (en terme la conservation de la canopée existante et de plantation d'arbres)?

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréez, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

HITA LEBLANC

Coordonnatrice du secrétariat de la commission